



Jean-Alain HERAUD, économiste

Bernard AUBRY, statisticien

22/07/2021

Note de travail sur l'Alsace

(N°2, série CEA)

Les travailleurs frontaliers alsaciens

Résumé

Cette note exploite les statistiques des recensements pour évaluer l'importance et la nature des flux de travail frontalier entre l'Alsace et les régions voisines d'Allemagne et de Suisse. Sur une dizaine d'années, on peut constater que la nature des qualifications requises se modifie significativement. Nous soulignons quelques faits saillants d'un phénomène très complexe car relevant de marchés du travail différents (dans des travaux à venir il faudra distinguer plusieurs territoires frontaliers au sein de l'Alsace).

Au total, on observe que la demande de travail au-delà des frontières reste dynamique. Le niveau de qualification requis a tendance à augmenter. La nature industrielle - et d'une manière générale technique - des compétences reste prédominante. En termes d'âge, le travail frontalier concerne

toutes les tranches : on continue à recruter des jeunes, mais de plus en plus de frontaliers sont des gens en fin de carrière.

Une mesure statistique du travail à l'étranger

L'Insee publie des données de recensement qui indiquent la structure de la population active française travaillant à l'étranger¹. Une extraction pour l'Alsace permet donc d'observer les frontaliers vers la Suisse et l'Allemagne. Nous avons retenu les chiffres (au 1^{er} janvier) de 2007, 2012 et 2017 pour quelques grandes catégories de travailleurs. Ils indiquent le pourcentage de chaque catégorie rapporté à la même population travaillant en France.

Rappelons le contexte : le nombre de frontaliers a augmenté en dix ans de 3 300 unités, pour un total de 67 800 en 2017, alors que la population active travaillant en France est restée à peu près stable, autour de 800 000. En proportion, la part de l'emploi frontalier s'établit à 8,5 % (+0,4 point en dix ans). Les effectifs travaillant en Allemagne ont baissé (700 unités en 10 ans, pour atteindre 29 000), mais ceux vers la Suisse augmentent de 4000 (à 37 800)².

| <i>Pourcentage de l'emploi frontalier</i> | 2007 | 2012 | 2017 |
|---|------|------|------|
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 2,0 | 1.7 | 1.9 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 13,4 | 16.3 | 18.0 |
| Professions intermédiaires | 20.8 | 22.3 | 22,9 |
| Employés | 17.6 | 17.6 | 17.2 |
| Ouvriers | 46.2 | 42.0 | 39.9 |

On observe clairement un chassé-croisé entre les hautes et basses qualifications : de moins en moins d'ouvriers et de plus en plus de cadres. On peut affiner l'analyse en regardant les professions avec un peu plus de précision.

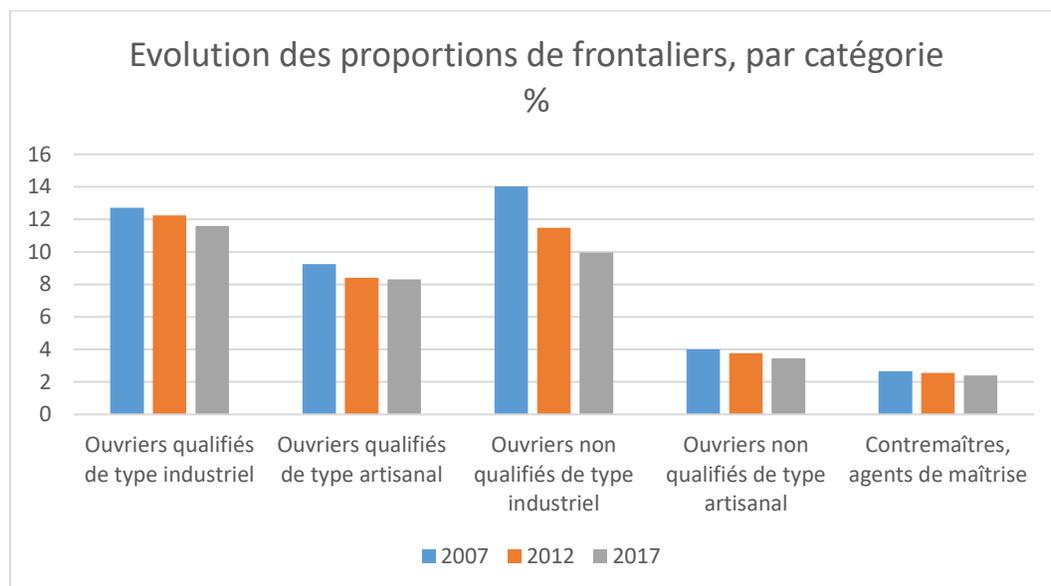
¹ Il faut noter qu'il s'agit de résidents sur le territoire national qui travaillent régulièrement à l'étranger, ce qui n'est pas exactement la même chose que des « Français » travaillant de l'autre côté de la frontière. On trouvera par exemple additionnés des Strasbourgeois ayant trouvé un job à Kehl et des Allemands employés en Allemagne mais qui ont choisi de résider à Strasbourg. Ces phénomènes sont typiques des bassins de vie et d'emploi transfrontaliers qui sont fréquents en Alsace (Strasbourg-Ortenau, Bâle-Saint-Louis, Karlsruhe-Lauterbourg, etc.)

² Les chiffres de population active peuvent légèrement différer selon les conventions. Certaines personnes travaillent dans d'autres pays (Luxembourg, Suisse, voire au-delà) et peuvent être comptés comme frontaliers. D'où l'intérêt de travailler sur des pourcentages plutôt que sur des chiffres absolus.

Moins de frontaliers peu qualifiés parmi les ouvriers

| <i>Pourcentage de l'emploi frontalier</i> | 2007 | 2012 | 2017 |
|---|------|------|------|
| Ouvriers qualifiés de type industriel | 12,7 | 12,2 | 11,6 |
| Ouvriers qualifiés de type artisanal | 9,2 | 8,4 | 8,3 |
| Ouvriers non qualifiés de type industriel | 14,0 | 11,5 | 10,0 |
| Ouvriers non qualifiés de type artisanal | 4,0 | 3,8 | 3,5 |

Le graphique suivant illustre ces chiffres tout en ajoutant une nouvelle catégorie (nettement moins représentée) qui est celle des contremaîtres et agents de maîtrise.



Toutes les catégories subissent une tendance décroissante et il apparaît clairement, au moins dans le domaine industriel, que les ouvriers non qualifiés sont plus touchés par le déclin.

Il faut cependant confronter ces évolutions à celles de la même population travaillant en Alsace. En effet, la part décroissante des emplois non qualifiés s'observe aussi pour la population employée localement (en Alsace).

| <i>Pourcentage de l'emploi local</i> | 2007 | 2012 | 2017 |
|---|------|------|------|
| Ouvriers qualifiés de type industriel | 12,7 | 12,2 | 11,6 |
| Ouvriers qualifiés de type artisanal | 6,3 | 6,2 | 5,8 |
| Ouvriers non qualifiés de type industriel | 7,9 | 6,8 | 6,0 |
| Ouvriers non qualifiés de type artisanal | 3,9 | 3,8 | 3,6 |
| Contremaîtres, agents de maîtrise | 2,2 | 2,2 | 2,1 |

Un calcul de spécificité du travail transfrontalier

Les chiffres que nous analysons sont des proportions de la population active concernée. Si l'on met en regard la proportion d'un certain type de profession dans le total des frontaliers avec le même ratio pour la population employée en France, on approche la notion de *spécificité*. Pour prendre un exemple, si on a la même proportion de cadres travaillant à l'étranger que de cadres dans la population travaillant en France, l'indice de spécificité sera de 100. Si les cadres sont plus représentés parmi les frontaliers, l'indice sera supérieur à 100.

Nous donnons ci-dessous les indices de spécificité pour les catégories professionnelles étudiées :

| <i>Indice de spécificité</i> | 2007 | 2012 | 2017 |
|---|------|------|------|
| Ouvriers qualifiés de type industriel | 219 | 236 | 239 |
| Ouvriers qualifiés de type artisanal | 147 | 136 | 142 |
| Ouvriers non qualifiés de type industriel | 177 | 169 | 165 |
| Ouvriers non qualifiés de type artisanal | 102 | 99 | 97 |
| Contremaîtres, agents de maîtrise | 120 | 118 | 114 |

Il se confirme bien avec cette mesure relative que pour les ouvriers les qualifications les moins poussées sont moins susceptibles de trouver du travail en Allemagne et en Suisse. La plus forte spécificité de l'emploi frontalier concerne les ouvriers qualifiés de l'industrie et l'indice continue de croître. En revanche, les contremaîtres et agents de maîtrise voient leur spécificité diminuer, ce qui montre qu'à ce niveau de qualification l'emploi transfrontalier est moins attractif.

Nous tenterons une interprétation pour expliquer ces évolutions. La demande d'ouvriers reste forte dans les zones frontalières allemandes et suisses parce que l'industrialisation n'a pas autant reculé qu'en France, mais un minimum de qualification est nécessaire. Au niveau hiérarchique immédiatement supérieur qui est celui des contremaîtres, le fléchissement de l'indice de spécificité pourrait s'expliquer par la nécessité de bien posséder la langue et la culture des entreprises quand on travaille Outre Rhin. Pour accéder à des postes de responsabilité, il n'est plus suffisant de « se débrouiller » en allemand, d'avoir une connaissance surtout passive de la langue ou de s'exprimer en dialecte.

Quelques résultats, pour d'autres catégories professionnelles

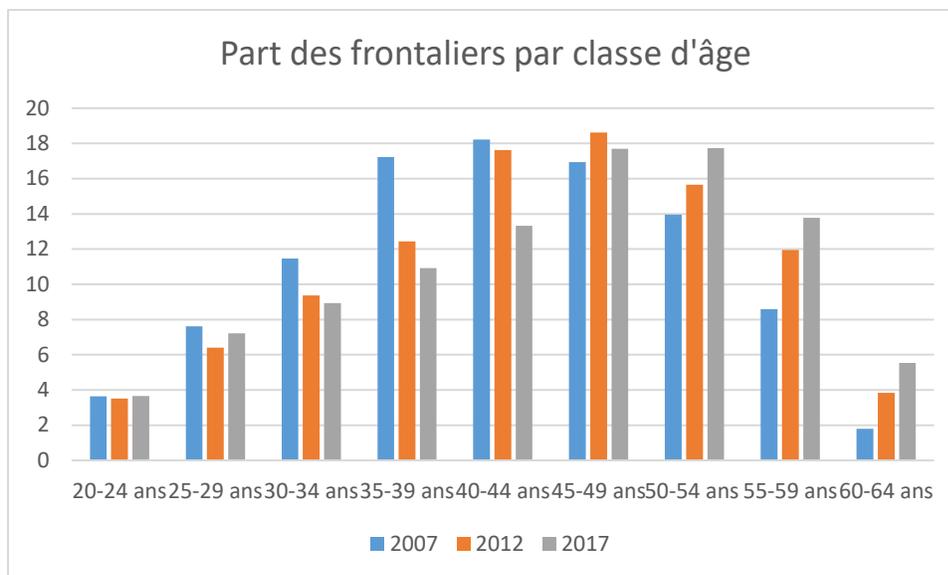
Il est intéressant de compléter l'analyse en regardant d'autres professions :

- Les *cadres techniques* sont fortement représentés chez les frontaliers, avec même un indice de spécificité en croissance au cours de la période (de 223 à 241 et 258).
- En revanche les *employés du commerce* ont un indice de spécificité inférieur à 100 et en décroissance : 85, 85, 81)
- Une catégorie intéressante, mais difficile à interpréter est celle des *chefs d'entreprise* (de 10 salariés et plus). L'indice de spécificité est en forte croissance : 50, 54, 78. En 2017, le chiffre n'est pas négligeable (environ 400 personnes). S'agit-il de chefs de dirigeants français ayant fondé leur entreprise de l'autre côté de la frontière ou bien de patrons allemands ou suisses qui ont fait le choix de résider en France ?

L'évolution par âge et par générations

Le tableau suivant donne les proportions des principales classes d'âge :

| Pourcentage de l'emploi frontalier | 2007 | 2012 | 2017 |
|------------------------------------|------|------|------|
| 20-24 ans | 3,6 | 3,5 | 3,7 |
| 25-29 ans | 7,6 | 6,4 | 7,2 |
| 30-34 ans | 11,5 | 9,4 | 8,9 |
| 35-39 ans | 17,2 | 12,4 | 10,9 |
| 40-44 ans | 18,2 | 17,6 | 13,3 |
| 45-49 ans | 16,9 | 18,6 | 17,7 |
| 50-54 ans | 14,0 | 15,7 | 17,7 |
| 55-59 ans | 8,6 | 12,0 | 13,8 |
| 60-64 ans | 1,8 | 3,8 | 5,5 |

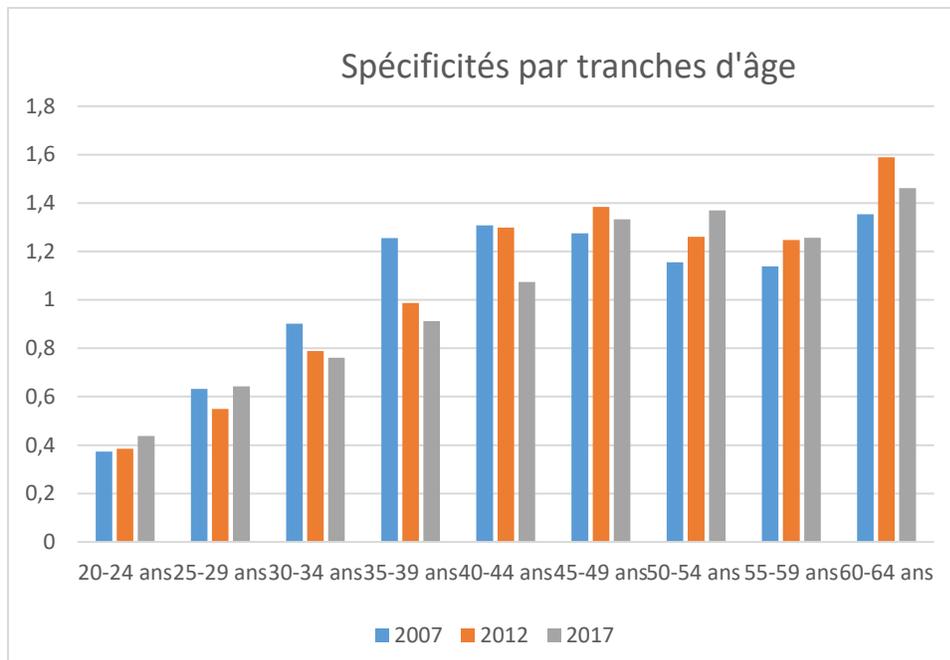


On observe que les trentenaires et les quarantenaires sont de moins en moins représentés sur une décennie dans la population des frontaliers. En revanche, la proportion des moins de 30 ans est restée quasiment stable. A l'autre extrémité, les classes d'âge mûr se renforcent considérablement.

Une autre manière d'observer le glissement intergénérationnel est de lire le tableau en suivant les couleurs qui se décalent par tranches de 5 ans. En effet, si l'on considère par exemple les 3,6% de 20-24 ans en 2007, une partie se retrouve sans doute dans les 6,4% de 25-29 ans en 2012 et dans les 8,9% de 2017.

Nous terminons cette analyse du marché de l'emploi transfrontalier en donnant les valeurs pour les classes d'âge en indice de spécificité (en rapportant les données frontalières à la structure globale de la population) :

Ce qui apparaît le plus nettement c'est la croissance globale des frontaliers avec l'âge. Et la comparaison entre les recensements fait ressortir une baisse de spécificité sur 10 ans pour les 35-45 ans et au contraire un renforcement pour les 50-60 ans.



En conclusion, les faits marquants de l'observation de la population des travailleurs frontaliers sont les suivants :

- un attrait qui se maintient pour les professions industrielles et les emplois techniques;
- une exigence de meilleures qualifications (et sans doute de maîtrise de la langue allemande, mais des études spécifiques seront nécessaires pour confirmer cette intuition) ;
- un glissement de la structure par âge des frontaliers qui indique toujours plus de maturité, mais cela n'empêche pas une certaine relève chez les plus jeunes ;
- l'évolution rapide d'une catégorie, celle des chefs d'entreprise qui semblent de plus en plus jouer sur la dimension transfrontalière (pour des raisons qui restent à analyser, d'autant plus que les chiffres ne permettent pas de lever l'ambiguïté de la nationalité).